



RÉUNION ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL
VILLE DE SHIPPAGAN

Le 7 novembre 2022 à 19 h
Salle Ernest-Richard

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la réunion
2. Divulgence de conflits d'intérêts
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Adoption des procès-verbaux
 - 4.1 Réunion ordinaire du 3 octobre 2022
5. Suivi des procès-verbaux
6. Correspondance
 - 6.1 Rapports des permis par la Commission des services régionaux Péninsule acadienne – octobre 2022
 - 6.2 Autre
7. Rapport des comités
 - 7.1 Environnement, transport actif et jeunesse
 - 7.2 Développement économique et finances
 - 7.3 Infrastructure et tourisme
 - 7.4 Sécurité publique, culture et ressources humaines
 - 7.5 Sports et communautaire
8. Affaires nouvelles
 - 8.1 Demande de contribution financière – Festival des pêches et de l'aquaculture
 - 8.2 Demande de dons – Radiothon Richelieu
 - 8.3 Demande de contribution financière pour un employé– Centre plein air les Arpents de neige
 - 8.4 Demande de dons – Chevaliers de Colomb de Shippagan
 - 8.5 Demande de dons – Fondation de l'Hôpital de Lamèque
 - 8.6 Demande de vente d'une partie du terrain excédentaire – NID 20815510 – 676899 nb inc.
 - 8.7 Demande de vente d'une partie du terrain excédentaire – NID 20747127 – M. Gilbert Duguay
 - 8.8 Nouveaux tarifs 2023 – Piscine régionale à Shippagan
 - 8.9 Entente de location de terrain de l'ancienne voie ferrée
 - 8.10 Entente pour le service de transport commun
 - 8.11 Première lecture par son titre de l'arrêté 74-28-2023, un arrêté municipal pour approuver le budget de la Corporation d'amélioration du Centre-Ville de Shippagan Inc. pour l'année 2023
 - 8.12 Deuxième lecture par son titre de l'arrêté 74-28-2023, un arrêté municipal pour approuver le budget de la Corporation d'amélioration du Centre-Ville de Shippagan Inc. pour l'année 2023
9. Mot du maire
10. Levée de l'assemblée
11. Parole au public


Elise Roussel
Greffière